

Nous avons en effet la preuve que le *pagus Lugdunen&is* ou diocèse de Lyon en avait dès les premières années du x^e siècle, car on en voit paraître trois à la fois dans un acte de 911, inséré au cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon (1). Toutefois je doute que tous les archiprêtres, tels que nous les trouvons constitués au xm^e siècle, remontent au ix^e. Je pense que plusieurs ne datent que du milieu du x^e, parce qu'ils me semblent basés en général sur les divisions politiques de cette époque. Ainsi l'archiprêtre de Dombes paraît correspondre à la vicomte de Lyon; l'archiprêtre de Roanne au petit *pagus* ou comté de ce nom. S'il n'en est pas de même des autres, c'est probablement parce qu'ils ont subi des modifications depuis leur première création : il est très-probable, en effet, que l'archiprêtre de Monlbrison, ou plutôt de Forez, s'étendit primitivement, comme le *pagm Forensis*, sur les archiprêtres de Néronde et de Pommiers, qui doivent être d'une création postérieure.

Quoi qu'il en soit, nous avons presque la certitude qu'ils existaient tous au xi^e siècle, car nous voyons mentionner le petit archiprêtre de Sandrans dès l'année 1080 (2); ceux de Chalamonl et de Bâgé en 1084 (3); celui de Treffort en 1187 (4); celui de Monlbrison ou de Feurs en 1198 (5); celui de Sainbel ou de Courzieux vers le même temps (6);

(1) C'est le procès-verbal d'un plaid tenu par l'archevêque de Lyon Anstère dans l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, autrement dit Saint-Claude. Il est bon de noter néanmoins que les cartulaires de Savigny et d'Ainay ne mentionnent pas d'archiprêtres avant le XI^e siècle. (Voyez l'*Index generalis* au mot *archipresbyter*.) On n'y nomme pas non plus un seul archiprêtre.

(2) Guichenon, *Hist. de Bresse*, pr. p. 225.

(3) *Ibid.* p. 91 et 92.

(4) *Ibid.* p. 9.

(5) *Notice sur le théâtre antique du bourg de Moind*, p. 22; *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. xix, p. 186.

(6) *Cartul. de Savigny et d'Ainay*, p. xcvi, note, col. 1.